

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 07/11/2023

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves (dans l'ordre des listes électorales)
Mme Nelly FERRER, directrice	M. Thierry FOURCASSIER, maire Mme Emilie BRUGERE, service des affaires scolaires M. Vincent VALENTE, élu chargé des Affaires Scolaires, excusé	Mme Elisa BAILLY Mme Isabelle BERSEILLE Mme Julie MENGUY Mme Marie MOUSSA Mme Marion SOURIAU Mme Laurence TREMOUILLERE	Mme Aurélie ROGER, CLES Mme Julie PASCUAL VILALTA, CLES Mme Carine GRAFFEILLE (arrivée à la moitié du conseil d'école), CLES Mme Irène GOMEZ, CLES Mme Charlotte GUIGNE, CLES Mme Sofia TOUILE-EL HARROUF, FCPE M. Rachid CHIBLI, CLES
		Mme Mélanie DA COSTA, excusée	
		ATSEM	
		Mme Pamela CHARRASSE Mme Karen FORASTE Mme Magali TROLLEY DE PREVAUX	
Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton (IEN)		ALAE Léo Lagrange	
Mme Hélène MONTREJEAU, excusée		Mme Michèle PINOUT Mme Marion ROQUES	
UEMA Mme Isabelle SAROH, enseignante spécialisée		DDEN M. Jorge AIBAR, excusé	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Bilan de rentrée :

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 208 élèves, répartis sur 8 classes et 7 élèves à l'UEMA

Répartition par niveaux de classe : 68 PS, 78 MS, 62 GS (effectifs à la RS 2022 : 198 élèves, 73 PS, 53 MS, 72 GS)

Cl.1 : 25 élèves de PS, **Cl.2 :** 25 élèves de PS, **Cl.3 :** 6 MS / 21 GS soit 27 élèves, **Cl.4 :** 6 MS / 20 GS soit 26 élèves, **Cl.5 :** 6 MS / 21 GS soit 27 élèves, **Cl.6 :** 9 PS / 17 MS soit 26 élèves, **Cl.7 :** 26 élèves de MS, **Cl.8 :** 9 PS / 17 MS soit 26 élèves

Effectifs en légère augmentation depuis l'an dernier. Croissance exponentielle depuis 2017 (effectifs passés de 95 élèves répartis sur 4 classes à 208 élèves répartis sur 8 classes en 6 ans).

L'impact de la livraison de nouvelles constructions sur l'évolution des effectifs dans le courant de l'année scolaire n'est pas encore connu.

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Quelques changements dans l'équipe cette année :

Classe 1 : Nelly FERRER (directrice) et Céline TROPIN (décharge de direction, en classe le vendredi et un jeudi sur deux)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les jeudis et vendredis, complétée par Julie MENGUY, en classe les lundis et mardis

Classe 3 : Laurence TREMOUILLERE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

Classe 5 : Marie MOUSSA

Classe 6 : Elisa BAILLY

Classe 7 : Marion SOURIAU

Classe 8 : Mélanie DA COSTA

UEMA : Isabelle SAROH

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : peu de changements cette année (équipe stable, nomination d'une nouvelle atsem pour l'ouverture de classe:

- Classe 1 : Magali TROLLEY DE PREVAUX / Classe 2 : Céline OLIVARES / Classe 3 : Victoria BERTRAND / Classe 4 : Karen FORASTE / Classe 5 : Pamela CHARRASSE / Classe 6 : Ghana PERRINAUD / Classe 7 : Thérèse MOLINARI / Classe 8 : Ambre SANTIN

AESH : une AESH, Marie GAZQUEZ

Présentation de l'UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (dispositif Education Nationale / ARS, avec appui de l'ARSEAA)

L'Unité d'enseignement maternelle autisme a ouvert en novembre 2021. L'unité accueille actuellement 7 enfants (capacité maximale d'accueil). L'équipe de l'UEMA est composée de plusieurs professionnels : une enseignante spécialisée (Isabelle SAROH), une psychologue, une psychomotricienne, une orthophoniste, trois éducatrices et un stagiaire. Les enfants inscrits à l'UEMA participent aux temps de vie collective : récréations, repas. Ils sont ou vont être inclus dans une classe correspondant à leur classe d'âge selon le projet qui est défini pour chacun avec l'équipe de l'UEMA et l'équipe pédagogique de l'école.

Dans le cadre du projet d'école et de projets pédagogiques les enfants de l'école peuvent participer à des décroissements pris en charge par la maîtresse de l'UEMA.

Un projet cirque est prévu cette année (partenariat Classe 7 avec UEMA).

La présence de l'équipe de l'UEMA dans l'école avec les compétences spécifiques de chaque professionnelle est une aide pour l'équipe pédagogique dans l'identification des besoins particuliers de certains enfants et la mise en place d'adaptations pédagogiques.

- *Question parents : comment s'est passée la rentrée UEMA et l'inclusion des élèves dans leurs nouvelles classes de référence ?*

→ La rentrée s'est bien passée. Un seul nouvel élève en PS, les autres étaient déjà inscrits sur le dispositif. Les 6 élèves déjà présents l'an dernier ont déjà commencé les inclusions dans leur classe de référence, l'élève de PS les commencera bientôt.

Directrice ALAE : Michèle PINOUT (départ en retraite le 01/02/2024). L'effectif des animateurs est au complet (1 adulte pour 10 enfants)

- *Question parents : Point effectifs ALAE (pause méridienne, accueil du midi et du soir)*

→ Environ 30 enfants accueillis le matin sur le temps périscolaire, entre 160 et 180 enfants accueillis sur le temps du midi, environ 80 élèves sur le temps du soir.

RASED : Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : Mme Flavie BENOIT et enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Maitresse E)

Les psychologues et enseignants spécialisés ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y a en général pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) : le PIAL favorise la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. Appartenance au PIAL 17, rattaché au collège de Fenouillet. Nous avons une AESH (1 enfant avec une notification d'accompagnement individuel et 1 enfant avec une notification d'accompagnement mutualisé, et pour le moment deux enfants ayant un dossier en cours de notification).

➤ **Bilan de rentrée :**

Déroulement global correct, mais locaux insuffisants à présent pour accueillir autant d'enfants : cantine trop exigüe, manque une salle de repos (celle réquisitionnée pour l'ouverture de la Classe 8), plus de BCD fonctionnelle (cloîtrée dans un espace insuffisant).

B. Règlement intérieur du conseil d'école et Règlement intérieur de l'école :

Vote.

Le règlement intérieur du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

C. Organisation du temps scolaire : renouvellement de l'organisation pour la Rentrée Scolaire 2024

Comme indiqué dans le décret D.521-12 du Code de l'Éducation, les écoles sont en mesure d'opter pour un fonctionnement sur 8 demi-journées, sous réserve de respecter un certain nombre de critères réglementaires (Contraintes juridiques à respecter : au minimum 8 demi-journées, 24h maximum hebdomadaires, 6h maximum par jour, 3h30 maximum par demi-journée, pause méridienne minimale d'1h30).

Les concertations locales ne sont pas prévues dans la réglementation, mais conseillées, et mises en place sous la responsabilité des communes et / ou des associations de parents d'élèves.

Le projet horaire de la commune et celui voté majoritairement lors du conseil d'école doivent être retournés dès le lendemain du conseil d'école à l'IEN de circonscription.

Pour l'école maternelle du Lac, la proposition de fonctionnement avec horaires répartis sur 4 jours sera la même qu'actuellement, à savoir :

- **Classe les L Ma J V, avec APC positionnées sur la pause méridienne le lundi et le jeudi, de 11h30 à 12h**
- **8h30 – 11h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 08h20)**
- **13h30 – 16h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 13h20)**

Vote : 16 voix pour 4 jours – 0 voix pour 4,5 jours

Vote par collèges : enseignants : 8 voix sur 8 présents pour 4 jours / mairie : 2 voix sur 2 présents pour 4 jours / parents d'élèves : 6 voix sur 6 présents pour 4 jours

Le conseil d'école vote donc majoritairement pour une proposition de poursuite de fonctionnement sur 8 demi-journées.

D. Projet d'école :

Le projet d'école a été réécrit en 2018, et validé par l'IEN en juin 2018. Pas de réécriture pour le moment, uniquement des avenants, la réécriture est prévue à l'issue des évaluations d'école.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « *Langage et épanouissement* »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse

(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)

- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels

(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)

- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS

(Actions : Réussir l'entrée à l'école /Préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

E. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets de classes :

- **Classes 1 et 2 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

En période 1 :

- Vivre ensemble à l'école : Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne / pommes : projet autour de la compote

En période 2 : Suite du travail sur les fruits d'automne, Travail autour des dangers domestiques / Corps humain / Noël

- **Classes 3, 4, 5 :** Apprendre ensemble à travers les contes

En période 1 : Vivre ensemble à l'école : Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ... / Raisins – vendanges / Sorcières

En période 2 : Travail à partir des albums « Les trois petits cochons » - « Le loup qui n'aimait pas Noël »

- **Classe 6 :**

En période 1 : rentrée – Projets autour d'albums : Elmer – Le loup qui voulait changer de couleur

En période 2 : Automne – Noël

➤ **Classe 7 :**

En période 1 : Vivre ensemble à l'école : Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ... / Travail sur « Le loup qui voulait changer de couleur » et sur « Les trois petits cochons »

En période 2 : Projet autour de la soupe / Travail à partir de l'album « Le bonhomme de pain d'épices »

Projet cirque en partenariat avec l'UEMA

➤ **Classe 8 :**

En période 1 :

- Vivre ensemble à l'école : Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne / pommes : projet autour de la compote

En période 2 : vêtements – couleurs – Noël

Manifestations / sorties prévues :

- J.9/11/23 et J.7/12/23 interventions de l'infirmière scolaire à l'attention des GS sur les thèmes Hygiène bucco-dentaire et Sommeil et écrans (autre intervention en janvier sur Hygiène dans son ensemble)
- En recherche d'un spectacle pour Noël
- Fête de Noël : semaine avant les vacances

Reconduits cette année :

- Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine pour les MS et GS
- Interventions des bibliothécaires de St Jory (lecture offerte, 1 fois par mois pour chaque classe)

F. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Elles sont mises en place le lundi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} période, elles concernent des élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 3 à 5 élèves, de MS et GS, autour de l'écriture du prénom et tenue outil scripteur, numération et langage pour les MS, et connaissance des lettres pour les GS).

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, rencontres avec l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

G. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu au mois de novembre. Durant cette réunion, un point sera fait avec les enseignants de Cycle 2 sur les résultats des évaluations CP. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année. Le travail de préparation réalisé en équipe aboutira sur plusieurs rencontres entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles, avec un projet commun.

H. Bilan financier coopérative scolaire 2022/2023 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2022-2023 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2023 : 6289.55€ (Solde en Sept.2022 : 6968.87€, Résultat de l'année 2023 : -679€))

Total des charges : 13106€, **Total des produits :** 12427€, **Subvention mairie annuelle :** 3199€, **Subvention de l'association CLES :** 1845€, cotisation versée à l'OCCE : 451€, participation des familles 1065€

Exercice 2023 / 2024 - Bilan des différentes actions depuis la rentrée :

➤ **Recettes**

- Participation parents : à venir
- Vente de photos de classes : à venir

➤ **Dépenses**

- Affiliation OCCE + assurance : 564.70€
- Achat cadeaux de Noël : 1791€ (1 livre par enfant)
- Régies d'avance classes : 900€

Le CLES remet lors du conseil d'école un don d'un montant de 1551.38€, obtenu grâce aux manifestations organisées. L'équipe les en remercie.

Constat global : nombre d'enfants grandissant mais moins de participations des familles concernant les dons à la Coopérative scolaire.

Questions parents :

- *Semaine de rentrée : l'école a-t-elle pu bénéficier de la présence d'un animateur par classe de PS comme demandé à la mairie lors du CE de juin 2023 ?*
→ Deux animateurs ont pu être mis à disposition pendant toutes les matinées de la 1^{ère} semaine pour les deux classes accueillant uniquement des élèves de PS. Remerciements adressés à la mairie, cela a été beaucoup plus confortable. La demande sera renouvelée pour la rentrée prochaine.
- *Organisation du repos des MS suite à ouverture de la 8^{ème} classe à la place de la Salle de Repos 2*
→ Le repos des MS est organisé soit en classe surveillé par maitresses ou atsems, soit en Salle de Repos 1. Le lever se fait de façon échelonnée en fonction des besoins.
- *Point effectifs : des estimations ont-elles été fournies concernant les prochaines livraisons de logement ?*
→ Des statistiques ont pu être effectuées mais elles ne peuvent être précises avant l'aménagement effectif des familles dans les logements.

2. SECURITE

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Posture Vigipirate actuelle : l'ensemble du territoire est passé au niveau « Sécurité renforcée - Urgence attentat » jusqu'à nouvel ordre.

Les parents ne rentrent pas dans les bâtiments de l'école. Les entrées dédoublées permettent de limiter les attroupements aux abords de l'école.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de confinement et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours (2 zones de confinement dans l'école concernant le PPMS Risques Majeurs, équipées des mallettes PPMS contenant le matériel réglementaire : tableau d'effectifs, Fiches « Conduites à tenir en cas d'urgence », Fiches de missions des personnels, brassards, radio, mégaphone, lampes de poche, trousse de 1^{er} secours, linges, ...), la constitution d'une 3^{ème} zone suite à l'ouverture de classe est à l'étude (pas encore équipée).

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion et un exercice risques majeurs (naturels / technologiques). Une information à destination des familles va être distribuée dans les cahiers de liaison ; le 1^{er} exercice devait être réalisé avant les vacances d'automne en présence de la gendarmerie et de la police municipale selon un scénario Risque attentat / intrusion). Suite à l'actualité du mois d'octobre, il a finalement été différé à la demande des autorités afin de ne pas créer un climat anxiogène.

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices doivent être organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le L.25/09/21 à 9h15. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, sans souci particulier, la sortie a été rapide (1min25 pour tous les enfants). L'alarme incendie a correctement fonctionné.

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

Questions parents :

- *Présence en statique d'agents de la Police Municipale aux heures d'ouverture des écoles : après une assiduité dans les semaines qui ont suivi la rentrée scolaire, les parents d'élèves constatent que les agents de la police Municipale sont à nouveau moins présents aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école. Les parents d'élèves réitèrent leur demande pour présence d'agents PM en statique aux heures d'ouverture des écoles pour gérer les parkings, surtout depuis le passage en plan Vigipirate Urgence Attentat suite aux événements tragiques survenus à Arras.*
→ Réponse mairie : Les 10 agents de la Police Municipale sont répartis au mieux sur les écoles aux heures d'entrée et sortie des classes. Certains parents ne respectant pas l'interdiction de se garer, par exemple devant le Domaine Laffont, la demande est faite de commencer à verbaliser les contrevenants.

- *Verrous papillon : sont-ils revenus dans la liste des priorités de la mairie ?*
→ Réponse mairie : Non. La demande est à remettre au budget 2024.
- *Depuis Nov.2021, les parents d'élèves ont sollicité la mairie pour que les rochers qui sécurisent le passage des piétons entre lac et parking soient remis à leur place.*
→ Réponse mairie : Ils ne vont pas être remis dans l'immédiat puisque l'accès devra être libre avec le début en 2024 des travaux d'agrandissement.
- *Les parents d'élèves demandent l'enlèvement de tous les anciens boîtiers PPMS dans l'école (appuyer sur les boîtiers serait contre-productif).*
→ Réponse mairie : Normalement cela a été fait, sauf dans le bureau de la directrice.
- *Le changement des serrures de l'école est-il envisagé ?*
→ Réponse mairie : Pas pour le moment. Les badges électromagnétiques qui vont être mis en fonctionnement concerneront uniquement la mise sous tension de l'alarme de l'école.

3. MAIRIE

- *Ouverture de la 8^{ème} classe : modification du budget 2023 et report de l'installation du bâtiment modulaire sans information au préalable de l'équipe pédagogique : environ 4500€ de budget prévu initialement sur un budget spécifique ouverture de classe ont finalement été basculés sur le budget fonctionnement de l'école. Le bâtiment modulaire double devait être opérationnel au mois de novembre. La directrice aurait souhaité être informée des modifications et non pas mise devant le fait accompli en l'apprenant par hasard ou par des voies non officielles.*
→ Réponse mairie : le maire pensait que l'information avait été communiquée.

Questions parents :

- *Où en est la livraison des algécos pour l'ouverture de classe ?*
→ Réponse mairie : Elle n'aura pas lieu en novembre 2023 comme initialement prévu. Une construction « en dur » est finalement prévue pour la rentrée 2024 (Début des travaux 2^{ème} trimestre 2024).
- *Où en est le projet de la 3^{ème} école maternelle ?*
→ Réponse mairie : Le projet de la 3^{ème} école maternelle devrait aboutir fin 2025 / début 2026. Le choix du terrain devrait être fait en janvier ou février 2024 par le prestataire. Un nouveau pôle de restauration scolaire devrait être intégré au projet.
- *Plan canicule : les stores trop hauts ont-ils été abaissés comme prévu par la mairie ?*
→ Réponse mairie : Cela a été fait.
- *Une solution pour ombrager la structure de jeu pourra-t-elle être étudiée pour être applicable et appliquée avant le retour des chaleurs en 2024 ?*
→ Réponse mairie : Non, trop coûteux, pas envisagé pour le moment. A voir avec la prochaine municipalité.
- *Les stores des classes 4 et 5 ont-ils été posés ?*
→ Réponse mairie : Celui de la classe 4 a été posé et abrite la classe 5.
- *La demande concernant la classe 7 et l'UEMA pour remplacer certaines vitres fixes par des ouvrants a-t-elle été étudiée et solutionnée par la mairie ?*
→ Réponse mairie : L'étude d'une solution n'a pas encore été faite.
- *Sol toilettes bleues : qu'en est-il de l'équipement d'une mono brosse par la société de nettoyage ?*
→ Réponse mairie : La mairie a une mono brosse, cela va vraisemblablement être fait par des agents mairie.
- *Ménage : suite à la modification du contrat qui devait se faire suite au dernier CE, les heures sont-elles suffisantes ?*
→ Réponse mairie : Les heures ne sont pas suffisantes. Le marché du ménage va peut-être être dénoncé.
- *Banc des amis : les deux ont été vandalisés, est-il prévu qu'ils soient réparés / remplacés ?*
→ Réponse mairie : Un des deux bancs a pu être réparé. Le remplacement de l'autre n'est pas prévu (à remettre au budget si besoin pour 2024). Les parents d'élèves demandent s'il serait possible de faire jouer l'assurance puisqu'il s'agit

d'un vandalisme, le maire répond que le coup financier serait trop important (franchise assurance).

- *Demande de réparation du chemin voiture pour aller se garer au parking du parc du centre (présence de très gros trous dommageables pour les véhicules)*
→ Réponse mairie : Cela va figurer dans la prochaine demande à Toulouse Métropole.